

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)**

- 05-7195 / 101267  
Werthanor SA, 2400 Le Locle  
usinage, tournage, fraisage, décolletage et soudage TIC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7196 / 101024  
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon  
Ateliers sous-garage: service d'injection et injection des roues. Secteur ouest:  
injection rotors et magnétisation. Platines et ponts horaire d'exploitation indispen-  
sable pour des raisons économiques  
143 H, 35 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7202 / 102019  
BM SA, 2340 Le Noirmont  
usinage CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
4 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-7205 / 100728  
AP TECHNOLOGIES SA, 1348 Le Brassus  
atelier d'usinage mécanique: centre usinage CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)**

- 05-7193 / 101521  
STERN CREATIONS, Branch of Richemont International SA, 1242 Satigny  
Service de piquet pour le secteur «Usinage CN»  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
01.11.2005–31.10.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)**

- 05-7098 / 100339  
Frédéric Piguet SA, 1347 Le Sentier  
Ebauche II  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H, 22 F  
01.10.2005–30.09.2008 (Modification)
- 05-7112 / 101103  
Comadur SA, 2416 Les Brenets  
usinage de verre de montres  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
75 H, 8 F  
16.10.2005–15.10.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-7127 / 109437  
CSEE Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques SA, 2000 Neuchâtel  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H, 4 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (sans alternance) (Art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 05-7140 / 108536  
Valrhône SA, 1030 Bussigny-Lausanne  
préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique  
besoins spéciaux de consommation  
14 H  
01.10.2005–30.09.2008 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)**

- 05-7131 / 101104  
Comadur SA, 2400 Le Locle  
usinage, pressage, injection, plasma, traitement thermique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
35 H, 20 F  
25.05.2003–27.05.2006 (Modification)

- 05-7133 / 110460  
Transport Express Rodriguez SA, 1219 Châtelaine  
réception, tri et contrôle, transport.  
besoins spéciaux de consommation  
9 H, 1 F  
01.10.2005–30.09.2008 (Nouveau permis)

#### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 05-7126 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
Secteur de fabrication YASDA: en complément au permis 05-5528.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
09.10.2005–08.10.2006 (Nouveau permis)

#### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 05-7158 / 101339  
Petroplus Refining Cressier SA, 2088 Cressier NE  
exploitation (raffinerie, entretien, laboratoire et sécurité)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
84 H  
15.10.2005–15.10.2008 (Renouvellement)

#### **Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 05-7159 / 101301  
ENERGIZER SA Succursale de La Chaux-de-Fonds, 2300 La Chaux-de-Fonds  
atelier fabrication des piles alcalines et des composants  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
215 H, 55 F  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

15 novembre 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.11.2005
Date	
Data	
Seite	6237-6241
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 059

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.